

Luxembourg, le 14 juillet 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

« Les tensions géopolitiques qui durent depuis des décennies sur l'île chypriote ont récemment culminé dans l'occupation de la ville fantôme de Famagouste, abandonnée par les résidents chypriotes grecs suite à l'invasion turque de l'île en 1974, par des forces armées turques. La Turquie prévoit d'inciter les résidents chypriotes grecs légitimes de Famagouste à retourner sous l'administration chypriote turque en les encourageant à réclamer leurs propriétés devant « l'inefficace » Commission des biens immobiliers, où leur propriété sera alors contestée.

A noter que cette occupation enfreint les accords de droit international y relatifs, notamment les décisions de l'UE en la matière ainsi que les résolutions 550 (1984) et 789 (1992) du Conseil de sécurité de l'ONU.

La situation actuelle pose non seulement un danger pour la stabilité politique de la République de Chypre, mais aussi pour la stabilité de la Méditerranée de l'Est entière.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- *Quelle est la position du Luxembourg et de l'Union européenne concernant les développements récents sur l'île de Chypre ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Quelles suites le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne entend-il réserver aux actions du gouvernement turque ?*

- *Quelle est la position du Luxembourg en ce qui concerne la « solution à deux États » pour la République de Chypre, telle qu'évoquée par le président turc et refusée catégoriquement par la présidente de la Commission von der Leyen ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député